

De bonnes nouvelles pour les familles de la région de la Capitale-Nationale

**SAM HAMAD SE RÉJOUIT DE L'ANNONCE DES 1 485 NOUVELLES PLACES
EN SERVICES DE GARDE DANS LA RÉGION D'ICI 2016**

Québec, le 24 octobre 2011. – Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, se réjouit de l'annonce faite aujourd'hui par la ministre de la Famille, M^{me} Yolande James, concernant l'attribution de 1 485 places à contribution réduite additionnelles pour la région de la Capitale-Nationale. Cela portera à 19 147 le nombre total de places à contribution réduite sur notre territoire.

« J'accueille avec enthousiasme ces nouvelles places puisque la région de la Capitale-Nationale connaît une croissance soutenue de nouvelles familles sur son territoire. Dans un contexte où nous voulons améliorer la qualité de vie de nos familles, ces nouvelles places permettront aux parents de mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles », a déclaré le ministre Sam Hamad.

Les 15 000 places ont été réparties dans toutes les régions du Québec en fonction d'une méthode d'estimation des besoins pointue, basée notamment sur des données de l'Institut de la statistique du Québec. La répartition vise quatre objectifs : la réduction des déficits de places (les besoins); l'augmentation de l'offre de services destinés aux enfants de milieux défavorisés; la création de places à l'intention des communautés autochtones; le soutien à la mise en œuvre du Plan Nord.

« Une fois ces projets réalisés, le Québec comptera 235 000 places en services de garde subventionnés. Ces places, conformément au souhait des parents, seront créées dans des centres de la petite enfance et dans des garderies privées subventionnées. Nous avons respecté nos engagements dans un contexte de restriction budgétaire et nous démontrons que la famille demeure une priorité pour notre gouvernement », a souligné la ministre de la Famille.

La Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance, adoptée en 2010, a instauré la création de comités consultatifs dans toutes les régions du Québec. Ces comités auront la responsabilité d'analyser les demandes de projets et de recommander les projets à réaliser. Ces recommandations seront rendues publiques.

Les projets devront être déposés au ministère de la Famille et des Aînés d'ici le 24 février 2012. Les personnes qui souhaitent présenter une demande pour obtenir des places trouveront tous les renseignements nécessaires au dépôt de leur projet dans le site Web du Ministère au www.mfa.gouv.qc.ca. Elles peuvent également contacter le numéro sans frais 1 888 264-7683.

Geneviève Hinse
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Famille
Tél. : 418 643-2181

Harold Fortin
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
et ministre responsable de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 691-5650